



**PRÉFÈTE
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale de la protection des populations

Service installations classées

**Madame et Monsieur les maires de
Chimilin
Granieu**

Jasen THONDEE

Gestionnaire administratif

Ligne directe : 04.56.59.49.34

Mél : jasen.thondee@isere.gouv.fr

Envoi par courriel

Grenoble, le **- 8 OCT. 2025**

Objet : Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement :
Société CVBE E51 sur la commune d'Aoste (38490)

- **Demande d'affichage de l'avis au public au plus tard le vendredi 17 octobre 2025**
- Demande d'avis du conseil municipal

P.J. : 1 copie de l'arrêté préfectoral d'ouverture de consultation du public – 1 avis – 1 certificat d'affichage

La société CVBE E51 a déposé auprès de mes services une demande d'enregistrement concernant le projet d'unité de déconditionnement de biodéchets au 475, route du PIDA, ZAC du PIDA sur la commune d'Aoste (38490).

Ce projet doit faire l'objet d'une consultation du public en mairie d'Aoste du **mardi 4 novembre 2025 à 8h30 au mardi 2 décembre 2025 à 17h00** dans les conditions fixées par l'arrêté préfectoral dont vous trouverez une copie ci-jointe.

Votre commune se trouvant incluse dans le périmètre d'un kilomètre de l'installation projetée, je vous demande d'apposer l'avis (ci-joint) annonçant cette consultation, deux semaines au moins avant le début de celle-ci, **soit le vendredi 17 octobre 2025 au plus tard** et pendant toute sa durée, à la mairie, aux emplacements prévus pour la publication et partout où vous le jugerez utile, afin que les personnes intéressées puissent en prendre connaissance.

Je vous invite à consulter et/ou télécharger le dossier sur le site des services de l'État en Isère :
<https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Consultation-du-public/Consultation-du-public-ICPE-2025>

Par ailleurs, votre conseil municipal est appelé à donner son avis sur cette demande d'enregistrement sous forme de délibération (article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales). Je vous précise que ne peuvent être pris en considération que les avis exprimés et communiqués au service

Tél : 04 56 59 49 99

Mél : ddpp-ic@isere.gouv.fr

Adresse postale : 22 avenue Doyen Louis Weil - CS 6 - 38028 Grenoble Cedex 1

Horaires d'ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h

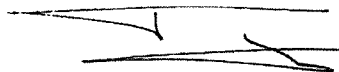
installations classées, dès à présent et au plus tard dans les quinze jours suivant la clôture de la consultation du public, soit le mercredi 17 décembre 2025 au plus tard.

Aussi, je vous demande d'adresser, sans délai, un extrait de la délibération éventuelle intervenue à ce sujet, de préférence par courriel à l'adresse suivante : ddpp-ic@isere.gouv.fr ou par voie postale à : direction départementale de la protection des populations - service installations classées, 22 avenue Doyen Louis Weil, CS 6, 38028 Grenoble Cedex 1.

Enfin, je vous serais obligé de bien vouloir me faire retour, à la fin du délai d'affichage, du certificat ci-joint dûment complété par vos soins, de préférence par courriel, à l'adresse ci-dessus.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour la préfète, par délégation,
le directeur départemental de la
protection des populations
et par subdélégation, la cheffe de service



Chrystelle TERRIER